



GOUYET POMMARET - ORARD

Société d'Avocats

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR **SAISINE DU JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES**

- Copie du livret de famille ;
- Copie carte d'identité ou passeport ;
- Copie intégrale datant de moins de trois mois des actes suivants :
 - acte de mariage ;
 - acte de naissance de Madame ;
 - acte de naissance de Monsieur ;
 - acte(s) de naissance(s) d(es) enfant(s) ;
- Dernier avis d'imposition + bulletin de salaire du mois de décembre de l'année précédente + trois derniers bulletins de salaire ou dernier avis Pole emploi ou CAF ;
- Justificatifs des charges principales :
- Certificat de scolarité ;
- Justificatif des dépenses liées aux enfants.